



ÉVÈNEMENT - CURIÉUX DE NATURE

Les milieux naturels de Rennes Métropole





Ce document recense les Milieux Naturels d'Intérêt Écologiques appelés MNIE qui existent dans les communes de Rennes Métropole*.

Les MNIE sont des sites constitués par un ou plusieurs habitats naturels et présentant un intérêt marqué pour la faune et/ou la flore. Ils sont strictement protégés.

Plusieurs d'entre eux sont situés dans des propriétés privées et ne sont pas ouverts au public (sauf accord des propriétaires)

* Depuis juillet 2012 Laillé fait partie des communes de Rennes métropole. Le recensement des MNIE sur cette commune n'a pas encore été réalisé.



Sommaire

Acigné	6
Betton	7
Bourgbarré	8
Brécé	9
Bruz	10
Cesson Sévigné	11
Chantepie	12
Chartres de Bretagne	13
Chavagne	14
Chevaigné	15
Cintré	16
Clayes	17
Corps Nuds	18
Gevezé	19
La Chapelle des Fougeretz	20
La Chapelle Thouarault	21
Le Rheu	22
Le Verger	23

L'Hermitage	24
Montgermont	25
Mordelles	26
Nouvoitou	27
Noyal Châtillon sur Seiche	28
Orgères	29
Pacé	30
Parthenay de Bretagne	31
Pont Péan	32
Rennes	33
Saint Gilles	36
Saint Grégoire	37
Saint Jacques de la Lande	38
Saint Sulpice la Forêt	39
Thorigné Fouillard	40
Vern sur Seiche	41
Vezein le Coquet	42



Acigné

Cette commune est située à la confluence de la Chevré et de la Vilaine. Elle se trouve à proximité immédiate de la Forêt de Rennes.

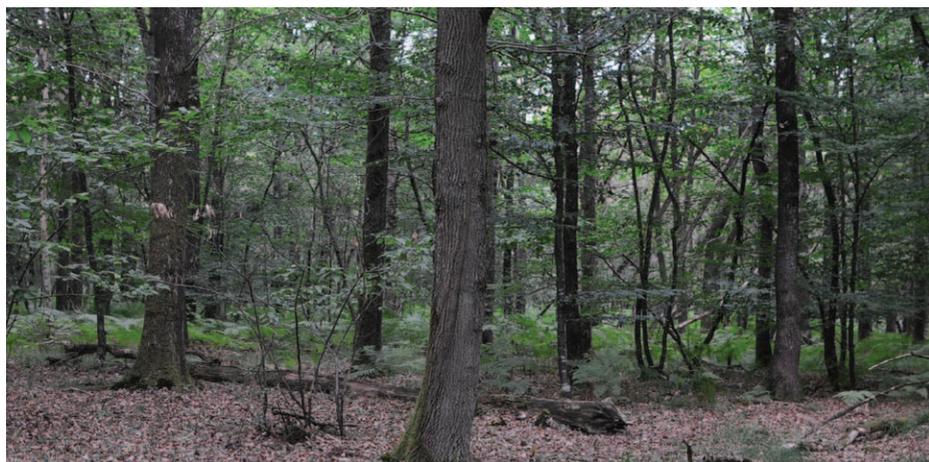
Nombre d'habitants :
6 167 (chiffres 2009)

Superficie : **29,55 km²**

9,4 % de sa surface (soit 2,8 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 3 sites d'intérêt écologique majeur qui sont la lisière de la forêt de Chevré ainsi que les prairies du Chesnais et de la Rougerais.
- 3 milieux naturels d'intérêt écologique fort qui sont : le marais de la Motte, le réseau des mares de la Lanaie et l'étang des Forges.



Betton



La commune est traversée par le canal d'Ille-et-Rance suivant un axe nord-sud. C'est autour du canal que se concentrent les milieux les plus intéressants et les plus fragiles.

La commune comporte :

- 2 sites d'intérêt écologique majeur qui sont : les prairies et le bois humide de Roulefort ainsi que les prairies de la Fontaine Guillaume.
- 4 milieux naturels d'intérêt écologique fort représentés par des espaces bocagers gérés de manière extensive.

Nombre d'habitants :
10 137 (chiffres 2009)

Superficie : **26,73 km²**

4,3 % de sa surface (soit 1,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Bourgbarré

Les milieux intéressants de la commune sont liés au réseau hydrographique. Ils sont de taille limitée.

Nombre d'habitants :
3 336 (chiffres 2009)

Superficie : **14,20 km²**

6,4 % de sa surface (soit 0,9 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 site d'intérêt écologique majeur, l'étang de Beauvais.
- 9 milieux d'intérêt écologique fort représentés par des boisements relais ou des zones bordant des cours d'eau.



Brécé



Les milieux naturels les plus riches sont répartis essentiellement autour de deux cours d'eau qui traversent la commune.

La commune comporte :

- 2 milieux d'intérêt écologique représentés par des prairies en bord de Vilaine et des fonds de vallons.

Nombre d'habitants :
1 896 (chiffres 2009)

Superficie : **7,16 km²**

1,7 % de sa surface (soit 0,1 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Bruz

La spécificité de cette commune est de faire partie des 5 communes de Rennes Métropole situées sur sol calcaire.

Nombre d'habitants :
16 235 (chiffres 2009)

Superficie : **29,95 km²**

12 % de sa surface (soit 3,6 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 9 milieux d'intérêt écologique majeur, ce qui est exceptionnel, dont le bois et les landes du Boël, le bassin de Kerlann ou encore les gravières de Champcors.



Cesson Sévigné



Les milieux intéressants de la commune sont liés au réseau hydrographique ou aux zones agricoles bocagères.

La commune comporte :

- 4 milieux d'intérêt écologique majeur comme la mare de la Guibonnais et le bois de Cucé.
- 1 milieu d'intérêt écologique fort représenté par le parc Manoir Haut-Sévigné.

Nombre d'habitants :
15 194 (chiffres 2009)

Superficie : **32,14 km²**

2,9 % de sa surface (soit 0,9 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



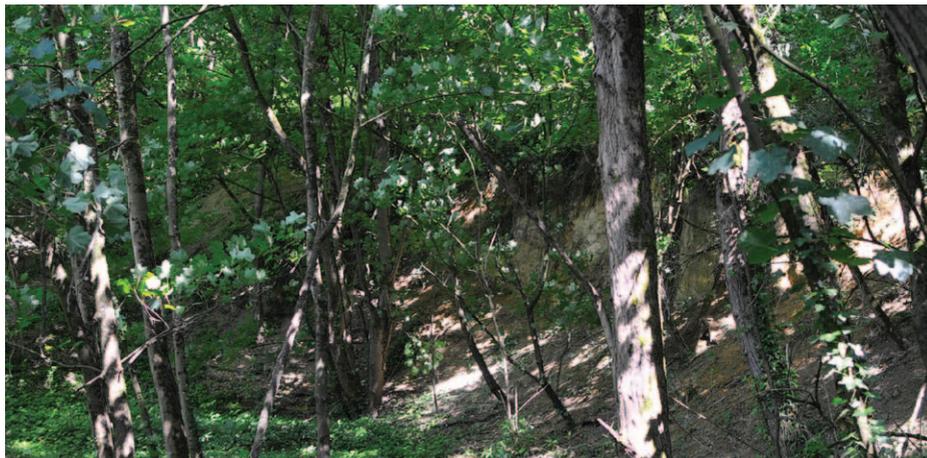
Chantepie

Nombre d'habitants :
9 024 (chiffres 2009)

Superficie : **11,98 km²**

Chantepie n'abrite malheureusement aucun milieu naturel d'intérêt écologique en 2010. Elle est urbanisée pour moitié, ne présente pas de boisement de feuillus ou d'espaces naturels remarquables. Un travail de reconquête des bordures du Blosne pourrait être réalisé (réhabilitation de zones humides, renforcement du bocage...) afin de permettre à une biodiversité remarquable de se réinstaller sur la commune.

Chartres de Bretagne



La spécificité de cette commune est de faire partie des 5 communes de Rennes Métropole situées sur sol calcaire.

La commune comporte :

- 4 milieux naturels d'intérêt écologique majeur liés au substrat calcaire, c'est le cas du site des fours à chaux de Lormandière ou des prairies du Bois noir.
- 4 milieux naturels d'intérêt écologique représentés par des anciennes carrières de calcaire désaffectées du bois de Doublé.

Nombre d'habitants :
7 058 (chiffres 2009)

Superficie : **9,95 km²**

4,6% de sa surface (soit 0,5 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Chavagne

L'intérêt écologique de la commune repose sur la présence de gravières et de plans d'eau.

Nombre d'habitants :
3 744 (chiffres 2009)

Superficie : **12,44 km²**

2,1 % de sa surface (soit 0,3 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur, le bois de la Sillandais qui est associé à plusieurs plans d'eau.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort représenté par des milieux humides en bordure du Meu.



Chevaigné



Les espaces naturels de la commune sont surtout liés aux zones humides le long du canal d'Ille-et-Rance.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur constitué par les prairies humides de Grugedaine. Il s'agit d'un ensemble de fossés et de prairies.
- 2 milieux naturels d'intérêt écologique fort comprenant un boisement et un ensemble humide.

Nombre d'habitants :
1 847 (chiffres 2009)

Superficie : **10,33 km²**

4,1 % de sa surface (soit 0,4 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Cintré

Ce sont les milieux boisés et les zones humides qui constituent les milieux les plus intéressants de cette commune.

Nombre d'habitants :
2 061 (chiffres 2009)

Superficie : **8,32 km²**

2,5 % de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit des prairies humides et des roselières du Moulin à Vent.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique représentés par le bois du Plessis Le Croisic.



Clayes



Les milieux naturels intéressants de cette commune sont surtout des zones boisées.

La commune comporte :

- 6 milieux naturels d'intérêt écologique représentés majoritairement par des zones boisées comme le parc et la rabine du château (grande allée bordée de chênes), la Cotardière ou encore le bois de Terseul.

Nombre d'habitants :
694 (chiffres 2009)

Superficie : **4,28 km²**

5,9 % de sa surface (soit 0,3 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Corps Nuds

Ce sont les zones pentues à l'ouest du bourg qui présentent le plus grand intérêt sur le plan écologique.

Nombre d'habitants :
2 865 (chiffres 2009)

Superficie : **22,56 km²**

1% de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort. Il s'agit de l'étang de Venon.



Gévezé



Les sites de la commune sont soit représentés par des zones humides le long de la Flume, soit par des boisements. Les milieux naturels se situent notamment à l'est du bourg

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du vallon du Casnuel qui comprend des prairies, des fossés, des bosquets et un bocage bien conservé.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort, le bois de Champagne.

Nombre d'habitants :
3 945 (chiffres 2009)

Superficie : **27,54 km²**

2,8 % de sa surface (soit 0,8 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



La Chapelle des Fougeretz

La commune abrite un petit nombre de sites intéressants.

Nombre d'habitants :
2 672 (chiffres 2009)

Superficie : **8,71 km²**

0,2 % de sa surface (soit 0,02 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique constitué de deux parcelles humides et d'un alignement de vieux chênes.



La Chapelle Thouarault



La commune comprend seulement quelques milieux naturels d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 2 milieux naturels d'intérêt écologique. Il s'agit des bords de la Vanoise et du parc au sud du bourg. Les zones humides et du bois de Malpois sont favorables à la biodiversité locale.

Nombre d'habitants :
1 931 (chiffres 2009)

Superficie : **7,64 km²**

3 % de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Le Rheu

La commune abrite des sites naturels de grande taille, notamment des espaces boisés.

Nombre d'habitants :
7 643 (chiffres 2009)

Superficie : **18,89 km²**

6,1 % de sa surface (soit 1,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 3 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du bois de la Motte, de la mare du practice de golf du bois de la Freslonniere.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort représenté par l'étang de Freslonniere.



Le Verger



Dans cette commune, ce sont les landes et les vallons rocheux qui constituent les milieux les plus riches sur le plan de la biodiversité.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit de la vallée du Rohuel.
- 3 milieux naturels d'intérêt écologique comprenant des prairies, du bocage et des boisements de feuillus.

Nombre d'habitants :
1 539 (chiffres 2009)

Superficie : **6,87 km²**

9 % de sa surface (soit 0,6 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



L'Hermitage

Ce sont des zones boisées et des prairies qui font l'intérêt écologique des milieux de cette commune.

Nombre d'habitants :
3 725 (chiffres 2009)

Superficie : **6,74 km²**

2,1 % de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort. Il s'agit du bois et des prairies de la Haute Lotodière en bordure de la Flume.



Montgermont



Ce sont surtout des prairies et des marais qui constituent les milieux les plus riches de cette commune.

La commune comporte :

- 2 milieux naturels d'intérêt écologique fort. Il s'agit du marais et de la prairie humide de Talmouzière.

Nombre d'habitants :
3 039 (chiffres 2009)

Superficie : 4,67 km²

3 % de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Mordelles

Traversée par le Meu et la Vaunoise, la commune présente des milieux écologiques divers.

Nombre d'habitants :
7 129 (chiffres 2009)

Superficie : **29,76 km²**

3,7 % de sa surface (soit 1,1 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 4 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit de la mare d'Essart, des mares et prairies de la Hernacherie et enfin de la mare de la Tremblais.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort comprenant la zone humide du Clos Richard.



Nouvoitou



Les milieux les plus riches de la commune sont reliés à la présence de deux cours d'eau : l'Yaigne et la Seiche.

La commune comporte :

- 3 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit de la vallée de l'Yaigne et de la vallée de la Seiche sur deux portions.

Nombre d'habitants :
2 929 (chiffres 2009)

Superficie : **18,93 km²**

2,8 % de sa surface (soit 0,5 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Noyal Châtillon sur Seiche

Ce sont surtout les nombreuses mares présentes sur le territoire de la commune qui en constituent l'intérêt.

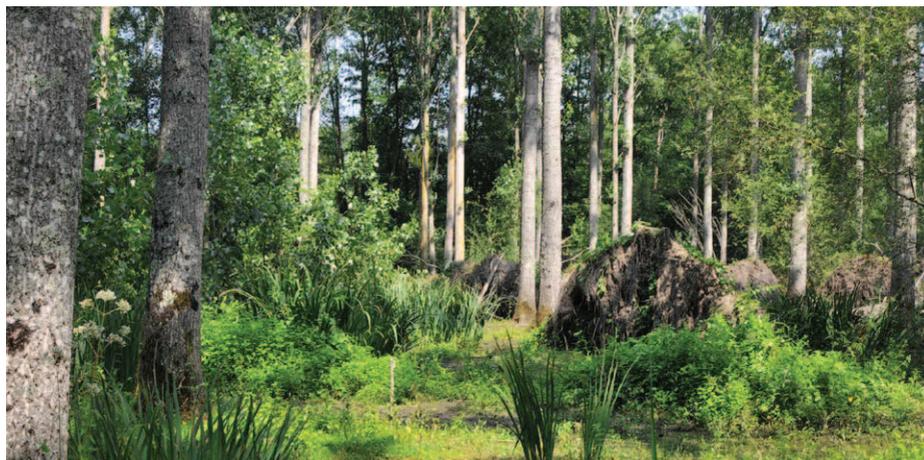
La commune comporte :

- 6 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit des mares de Lournel, de la Rimbourgère, de Champagné, du Platin, de la Meslée et du réseau de mares du Terron.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort correspondant aux gravières du Patissel.

Nombre d'habitants :
5 995 (chiffres 2009)

Superficie : **26,51 km²**

1,9 % de sa surface (soit 0,5 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Orgères



Les richesses écologiques de la commune sont liées à des espaces boisés.

La commune comporte :

- 3 milieux naturels d'intérêt écologique majeur, le bois de l'étang de la Justice, le bois de la Retenue et la mare de la Haye Longue.
- 6 milieux naturels d'intérêt écologique fort dont la vallée et les coteaux de la Briançais, les bois et landes de la Chicane ou encore l'allée boisée et les prairies au sud de la Belle Etoile.

Nombre d'habitants :
3 780 (chiffres 2009)

Superficie : 16,33 km²

8,2 % de sa surface (soit 1,3 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Pacé

Les milieux les plus riches sur le plan écologique sont liés à la présence de la Flume

Nombre d'habitants :
9 535 (chiffres 2009)

Superficie : 35,03 km²

1,2 % de sa surface (soit 0,4 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du bois et de la mare du Pont Amelin.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort correspondant au bois de Champagne.



Parthenay de Bretagne



Les milieux écologiques intéressants sont en bordure de la Cotardière et de ses affluents.

La commune comporte :

- 1 milieu d'intérêt écologique fort. Il s'agit de la vallée du Ruisseau du Bois.

Nombre d'habitants :
1 336 (chiffres 2009)

Superficie : **4,80 km²**

3,2 % de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Pont Péan

Ce sont des milieux de landes qui constituent les sites les plus intéressants de cette commune.

Nombre d'habitants :
3 695 (chiffres 2009)

Superficie : **8,91 km²**

12,7 % de sa surface (soit 0,5 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique .

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit des bois et landes de Tellé comprenant entre autres des landes humides, des boisements de feuillus.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort correspondant au bois des Landelles.



Rennes



Ce sont les zones de gravières qui constituent les milieux écologiquement les plus intéressants.

La commune comporte :

- 4 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit des milieux liés aux gravières d'Apigné, du bois et de la mare de Villejean et du parc des Gayeulles.
- 3 milieux naturels d'intérêt écologique fort correspondant aux prairies Saint-Martin.

Nombre d'habitants :
206 604 (chiffres 2009)

Superficie : **50,39 km²**

5,4 % de sa surface (soit 2,7 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Saint Armel

Ce sont surtout le bocage et les prairies humides qui constituent les sites les plus intéressants de la commune.

Nombre d'habitants :
1 756 (chiffres 2009)

Superficie : **7,75 km²**

2,4 % de sa surface (soit 0,2 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort correspondant au bocage et aux prairies humides du nord-est de la commune.



Saint-Erblon



Ce sont surtout les espaces boisés qui présentent le plus grand intérêt écologique.

La commune comporte :

- 2 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit des bois du Clos Guinet et de la Bouyère ouest.

Nombre d'habitants :
2 491 (chiffres 2009)

Superficie : **10,93 km²**

4 % de sa surface (soit 0,4 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Saint Gilles

Les sites écologiquement intéressants sont liés à la présence de la Vaunoise et au ruisseau de la Cotardière.

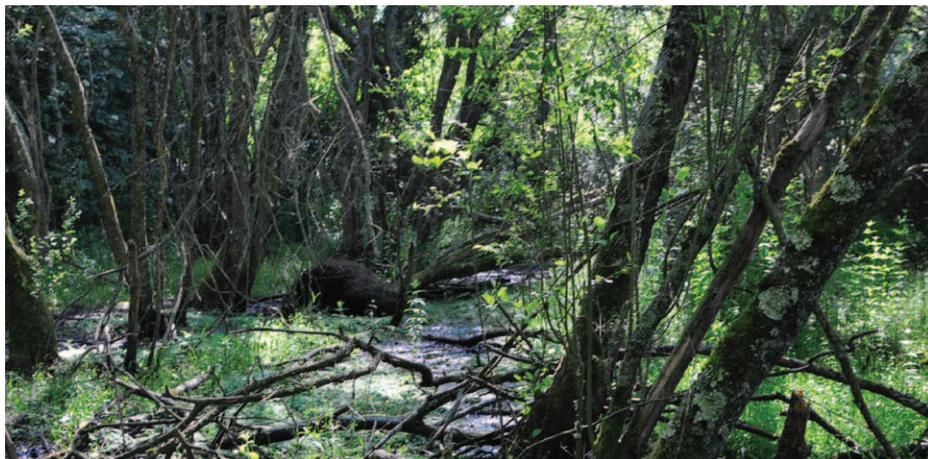
Nombre d'habitants :
3 753 (chiffres 2009)

Superficie : **20,72 km²**

3,1 % de sa surface (soit 0,6 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du marais du Chêne.
- 4 milieux naturels d'intérêt écologique fort correspondant à une mosaïque d'habitats dans le bois de Cacé-Grand Domaine.



Saint Grégoire



Les sites retenus sont liés au canal d'Ille-et-Rance et à ses affluents.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du bois des Aulnays-Gonidec.
- 4 milieux naturels d'intérêt écologique fort correspondant aux ensembles prairiaux au bord du canal d'Ille-et-Rance ou d'un affluent.

Nombre d'habitants :
8 333 (chiffres 2009)

Superficie : **17,30 km²**

2,1 % de sa surface (soit 0,4 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Saint Jacques de la Lande

C'est un parc qui présente le plus grand intérêt écologique dans cette commune.

Nombre d'habitants :
10 282 (chiffres 2009)

Superficie : **11,83 km²**

6,9 % de sa surface (soit 0,8 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur constitué par le parc de Saint-Jacques-de-la-Lande.
- 1 milieu naturel d'intérêt écologique fort correspondant à la gravière de Champcors La Piblais.



Saint Sulpice la Forêt



Située en bordure de la forêt domaniale de Rennes, la commune bénéficie de zones de transition et d'un bocage assez dense.

La commune comporte :

- 1 milieu naturel d'intérêt écologique majeur, le bois du Fayel.
- 2 milieux naturels d'intérêt écologique en lisières boisées.

Nombre d'habitants :
1 413 (chiffres 2009)

Superficie : **6,72 km²**

18,7 % de sa surface (soit 1,3 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Thorigné Fouillard

Les sites de grand intérêt sont liés à la présence de la Vilaine et de la forêt de Rennes.

Nombre d'habitants :
7 105 (chiffres 2009)

Superficie : **13,58 km²**

7,4 % de sa surface (soit 1 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.

La commune comporte :

- 2 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du bois de Champaufour et de la mare du Grand Coin.



Vern sur Seiche



La commune abrite de nombreuses mares de grand intérêt écologique.

La commune comporte :

- 3 milieux naturels d'intérêt écologique majeur. Il s'agit du bois de Sœuvres et de deux mares, celle de la Boulais et celle de la Houssière.

Nombre d'habitants :
8 602 (chiffres 2009)

Superficie : **19,70 km²**

9,2 % de sa surface (soit 1,8 km² environ) sont reconnus comme milieu naturel d'intérêt écologique.



Vezin le Coquet

Les sites intéressants sont plutôt situés près de la Flume.

Nombre d'habitants :
4 114 (chiffres 2009)

Superficie : **7,86 km²**

**0,2 % de sa surface (soit
0,1 km² environ) sont
reconnus comme milieu
naturel d'intérêt écologique.**

La commune comporte :

- 2 milieux naturels d'intérêt écologique. Il s'agit du marais d'Apigné et de la prairie ouest près de la station d'épuration.



Les MNIE sont fragiles et protégés.

Respectons les ...

Livret réalisé par l'Espace des Sciences © 2012

à partir de l'inventaire complémentaire des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIE) du Pays de Rennes réalisé par l'AUDIAR.

Conception, Réalisation et diffusion
Espace des sciences

Direction
Michel Cabaret

Coordination
Patrick Le Bozec,
Christopher Couzelin, Thi-Lan Luu

Rédaction
Dominique Galiana

Avec le concours de
l'AUDIAR

Crédits photos
AUDIAR ©

Mise en ligne
Benoît Evellin

